



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 9 MARS 2021

Date de la convocation :

02 Mars 2021

Date d'affichage :

02 Mars 2021

Nombre de membres :

Afférents au conseil
municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 23

Procuration : 3

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMEZ, Mme Virginie MARTEL, M. Joël OUVRY, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Cindy QUESTE, M. Michael HONORE, M. Philippe CARON, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Joël BIGOURD, M. Grégory CLAUSEN, Mme Marie-Claire DEBERT, Mme Jacqueline LACHERAY, Mme Angélique WASIL, M. Jimmy DELESTIENNE.

Excusés : M. Alain COURAULT, Mme Sylvie DEBOVE, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN, M. Serge HERMANT, M. Ludovic DECOCQ, M. Gaëtan GALLE.

Absent : ///

Excusés ayant donné procuration : M. Alain COURAULT pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT pouvoir à M. Joël BIGOURD, M. Ludovic DECOCQ pouvoir à M. Jimmy DELESTIENNE.

Secrétaire : Jimmy DELESTIENNE

Objet : Débat d'Orientations Budgétaires

En application des articles 11 et 12 de la Loi d'Orientation n°92-125 du 06 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, un Débat d'Orientation Budgétaire doit être organisé.

Le Conseil Municipal est donc invité à débattre des orientations budgétaires, avant examen du Budget Primitif 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Précise qu'un Débat d'Orientation Budgétaire s'est tenu lors de la présente séance, sur la base d'un rapport proposé par Monsieur le Maire.

Souligne que ce débat et les documents présentés ne constituent pas pour autant des engagements, mais définissent les perspectives et conséquences budgétaires prévisionnelles, eu égard aux investissements actuels, prévisions et propositions d'investissements des années à venir.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent POISSANT

#SIGNATURE#